

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de la loi du 5 avril 1884, le Conseil Municipal de GUITALENS-L'ALBAREDE a été convoqué à se réunir dans la salle de la Mairie, le 8 avril 2021 à 20 h 30.

- Facturation assainissement 2021
- Subventions aux associations 2021
- Vote des taux de la fiscalité directe locale 2021
- Emprunt - CANMP
- Vote des budgets primitifs 2021
- Questions diverses

### SEANCE DU 8 avril 2021

L'an deux mille vingt et un le huit avril à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur GARDELLE Raymond, Maire.

Présents : Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Emmanuelle CALMELS, Corinne ALLUAUME, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Magalie OUDIN.

Absents/Excusés : CAMPS Céline, Anaïs COUVEIGNES, Christopher ALQUIER

Secrétaire : Emmanuelle CALMELS

### **Facturation assainissement 2021**

Monsieur le Maire rappelle que le montant de la part fixe de la redevance assainissement est de 10 €, et le taux de 1.50 €/m<sup>3</sup>.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de la redevance assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 comme suit :

- **Part variable : 1.50 €/m<sup>3</sup>**
- **Part fixe : 10 €**

### **Subventions aux associations 2021.**

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour 2021 :

- Amicale des Sapeurs Pompiers St Paul Cap de Joux  
300.00 €
- Coopérative scolaire école publique (voyages 2020-2021)  
750.00 €

- Croix Rouge	100.00 €
- Ecole de Foot Pays d'Agout	20
€par enfant	
- La Bande à VW	
800.00 €	

Le Conseil vote aussi la participation de l'arbre de Noël des écoles :

- OCCE81 Coopérative scolaire des écoles publiques	20.00
€/enfant.	

### **Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales de 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide, d'appliquer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit

- La Taxe sur le Foncier Bâti au taux de .....	46.06 %
- La Taxe sur le Foncier Non Bâti au taux de .....	79.49 %
- La Cotisation Foncière des Entreprises au taux de .....	23.58 %

### **Emprunt - CANM**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Vu la recette inscrite au budget primitif 2021, la commune de Guitalens-l'Albarède contracte auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes ;

**ARTICLE 2 : Objet du financement : création d'une maison des associations et création d'un espace public**

**Montant** : 150 000 €

**Durée de l'amortissement** : 15 ans

**Taux** : 0.99 % fixe

**Périodicité** : annuelle

**Echéance** : constante

**Frais de dossier** : 300 €

**Débloqué** : A partir de la date d'édition du contrat, la collectivité peut débloquer par tranche le montant mis à sa disposition. **Au terme des 4 mois, l'intégralité de l'emprunt sera débloquée.**

ARTICLE 3 : La commune de Guitalens-l'Albarède s'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de

besoins, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer les paiements des échéances.

ARTICLE 4 : La commune de Guitalens-l'Albarède s'engage, en outre à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

ARTICLE 5 : Le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur, sera signé par les soins de Monsieur le Maire.

**Questions diverses :**

- Avancée sur les travaux de goudronnage de la Place Eugène Azéma et façade du bâtiment communal (logements locatifs)
- Point sur la vaccination : centre de vaccination éphémère à Cuq (organisé par l'ARS et la CCLPA)
- Devis pour mise en place d'une sauvegarde des données en externe

Suivent les signatures.

ALQUIER Christopher	
ALLUAUME Corinne	
BARTHES Christiane	
BENAZECH Alain	
CALMELS Emmanuelle	
CAMPS Céline	
CLERC Charles	
COUVEIGNES Anaïs	
DAVIOT Roger	
GARDELLE Raymond	
JOUGLA Pierre	
LAROCHE Philippe	
LOUDIN Magalie	
RENAUD Pascal	
THOMAS Vincent	